

protégée. Les effets secondaires peuvent être un bras douloureux et des rougeurs à l'endroit de l'injection.

- Si vous êtes enceinte ou souhaitez être enceinte il vaut mieux en discuter avec votre médecin avant de vous faire vacciner.
- Ne laissez pas les enfants toucher le sang, les fluides corporels, ou les mouchoirs souillés par ces derniers, d'une personne atteinte d'hépatite B.
- Si les enfants sont exposés au sang d'une personne atteinte de l'hépatite B et n'ont pas été protégés contre l'infection par la vaccination, ils peuvent être protégés contre l'hépatite B s'ils reçoivent rapidement un traitement. Vous pouvez emmener l'enfant chez le médecin ou au service des urgences et les informer que l'enfant a été en contact avec l'hépatite B. Ils recevront une injection d'immunoglobulines contre l'hépatite B (HBIG) et démarreront le schéma de vaccination contre l'hépatite B.
- Ne partagez pas de brosses à dents, rasoirs, aiguilles, limes à ongles, coupe-ongles, ciseaux à ongles, gants ou serviettes de toilette avec une personne atteinte de l'hépatite B.

## L'hépatite B ne se transmet pas par les éléments suivants

- Les éternuements ou la toux
- Les embrassades ou étreintes
- L'allaitement
- Les aliments ou l'eau
- Le partage d'assiettes ou de verres
- Le contact occasionnel (comme au travail)

Être atteinte de l'hépatite B ne doit pas vous exclure de la garde d'enfants, de l'école, du travail ou d'autres activités.

## Ne pas oublier :

Assurez-vous que votre bébé reçoive le schéma de vaccination contre l'hépatite B au bon moment afin d'être protégé.

## Comment puis-je en apprendre davantage ?

Des informations utiles sur l'hépatite B peuvent être obtenues auprès des sources suivantes :

- Votre médecin de famille
- Le service local de santé publique du HSE

Vous trouverez d'autres dépliants sur l'hépatite B sur les sites web suivants :

- [www.hpsc.ie](http://www.hpsc.ie)
- [www.cdc.gov/hepatitis/hbv](http://www.cdc.gov/hepatitis/hbv)
- [www.who.int](http://www.who.int)
- [www.immunisation.ie](http://www.immunisation.ie)



Date de publication : Avril 2017

Auteurs : Groupe de travail sur l'hépatite du groupe de la médecine de santé publique sur les maladies transmissibles, service de santé publique et Centre de surveillance de la protection sanitaire, direction des services de santé.



# L'hépatite B

## Vous et votre Bébé



Si vous souffrez d'hépatite B et que vous êtes enceinte, prévoyez une grossesse, venez d'avoir un bébé ou avez déjà des enfants, ce dépliant va vous indiquer comment protéger votre bébé et vos enfants.

L'immunisation est très efficace pour prévenir l'infection par l'hépatite B chez les bébés et les enfants.

## Qu'est-ce que l'hépatite B ?

L'hépatite B est un virus qui affecte le foie et peut vous rendre gravement malade. Elle se transmet par le contact avec le sang ou les fluides corporels d'une personne infectée. Certaines personnes atteintes d'hépatite B ne se débarrassent jamais du virus et peuvent rester infectées toute leur vie. Il s'agit de l'infection par l'hépatite B chronique et les personnes atteintes risquent d'en infecter d'autres. Certaines personnes atteintes d'hépatite B chronique risquent de développer de graves maladie du foie. Certaines personnes atteintes d'hépatite B chronique ne présentent aucun symptôme et peuvent transmettre le virus aux autres sans le savoir.

## Que se passe-t-il si je suis enceinte ?

Les femmes enceintes doivent être testées pour l'hépatite B. Si votre résultat est positif, votre obstétricien ou médecin de famille vous enverra consulter un spécialiste.

## Quel est le risque pour mon bébé ?

Vous pouvez transmettre l'hépatite B à votre bébé à la naissance ou rapidement après la naissance si le bébé n'est pas immunisé.

Les enfants infectés par l'hépatite B tôt dans la vie présentent un plus grand risque d'infection chronique. Jusqu'à 90% des bébés infectés à la naissance peuvent développer une infection chronique s'ils ne sont pas immunisés. Cela cause souvent des problèmes de santé plus tard au cours de la vie.

## Comment puis-je protéger mon bébé ?

L'immunisation est la meilleure façon de protéger votre nouveau-né de l'hépatite B. L'immunisation consiste en un vaccin contre l'hépatite B avec des immunoglobulines contre l'hépatite B (HBIG).

- La première dose de vaccin contre l'hépatite B et une dose d'immunoglobulines contre l'hépatite B (HBIG) doivent être administrées à votre bébé peu après la naissance.
- Assurez-vous que votre bébé reçoive les doses de vaccin suivantes- généralement à deux, quatre et six mois, dans le cadre du calendrier de vaccination infantile normal.
- Votre médecin de famille ou votre pédiatre effectuera un test sanguin deux mois après la fin du schéma de vaccination afin de vérifier si votre bébé est infecté ou pas. Si votre bébé n'a pas été infecté, l'analyse de sang contrôle que votre bébé est protégé par le vaccin.
- Plus de 95% des bébés qui reçoivent la totalité du schéma de vaccination contre l'hépatite B et les immunoglobulines contre l'hépatite B sont protégés contre l'hépatite B.

Assurez-vous que votre bébé reçoive le schéma de vaccination contre l'hépatite B au bon moment afin d'être protégé.

## Le vaccin contre l'hépatite B est-il sans danger ?

- Le vaccin contre l'hépatite B est sans danger et efficace.
- Les effets secondaires peuvent inclure des douleurs et des rougeurs à l'endroit de l'injection.

- Le vaccin contre l'hépatite B peut être administré en même temps que les autres vaccins infantiles.
- Le vaccin contre l'hépatite B n'est pas un produit sanguin.
- Le vaccin ne peut pas transmettre l'hépatite B.

## Que sont les immunoglobulines contre l'hépatite B ?

- Les immunoglobulines contre l'hépatite B (HBIG) peuvent donner une protection précoce aux personnes qui présentent un risque élevé d'infection, comme les nouveau-nés de mères infectées.
- Il s'agit d'un produit sanguin. Les donneurs de sang sont soigneusement contrôlés. Le sang est testé et traité pour réduire le risque d'infection.
- Il n'interfère pas avec les autres vaccins administrés pendant la petite enfance.

La césarienne ne protège pas votre bébé contre l'hépatite B.

L'allaitement est sans danger pour votre bébé. Le lait maternel ne transmet pas l'hépatite B.

## Comment puis-je protéger mes autres enfants ?

Les enfants qui vivent sous le même toit que les personnes souffrant d'hépatite B chronique peuvent être infectés.

Un enfant ou un adulte infectés peuvent transmettre l'hépatite B à vos autres enfants si ces derniers ne sont pas vaccinés. Vaccinez vos autres enfants pour les protéger de l'infection. Si quelqu'un au sein de votre foyer est atteint de l'hépatite B, amenez vos enfants chez votre médecin de famille pour être vaccinés.

- Le vaccin contre l'hépatite B est un vaccin sans danger et efficace et votre meilleure protection. Le vaccin est administré dans un schéma de vaccination de trois injections. Après trois injections, une analyse de sang peut être effectuée afin de vérifier que vous êtes désormais